

29 MARS 2019

## ***DIRECTIVE TECHNIQUE NATIONALE***

### ***relative à la filière d'accès au haut niveau et la formation des sportifs de haut niveau pour le support Laser***

**Résumé :** La présente instruction vise à former les futurs membres de l'équipe de France olympique de dériveur solitaire laser masculin au sein des structures d'accès et de haut niveau en voile (pôles du plan de performance fédéral –PPF).

**Le dossier de demande comprend :**

- recrutement et accompagnement des sportifs en pôle France Laser (standard),
- modification du recrutement en pôle espoir sur Laser,
- projet d'accélération d'un groupe cible en vue des JO de 2024/2028.

### **Préambule**

Cette nouvelle orientation de la stratégie du Laser en France s'appuie sur les réflexions pilotées par l'entraîneur national référent de série et a été validée par la cellule du haut niveau olympique et le vice-président du département « compétition – performance » de la fédération.

La structure de formation du haut niveau Laser standard français reposait en 2013/2016 sur 2 entraîneurs dont un EDF, le tout basé sur un seul Pôle France puis s'est vue renforcée par un second entraîneur national. Cette dynamique a permis de former plusieurs sportifs de haut niveau grâce à un système d'accès restreint mais performant.

Suite à une dynamique florissante au sein des territoires, la DTN a décidé en 2016 de ré-ouvrir au Laser les pôles France voile de Marseille et de Brest en y attachant un entraîneur dédié par structure. Malheureusement à ce jour, les sportifs recrutés ont quasiment tous arrêtés leur pratique compétitive, faute d'un accompagnement suffisamment engagé et performant.

### **Recrutement et accompagnement des sportifs en pôle France Laser**

Dans ce contexte, le nombre de sportifs de haut niveau laser standard a baissé. La FFVoile décide en conséquence de recentrer l'accompagnement d'un collectif cible réduit, basé

sur un même lieu pour la permanence d'entraînement et renforcé par la mise en place de camps d'entraînement réguliers.

L'alimentation d'un collectif restreint de haut niveau s'effectuera dans un premier temps par l'intégration de jeune lors de camps d'entraînement en vue d'habituations aux exigences du haut niveau. Une fois ces jeunes aguerris, ils pourront être intégrés via la procédure de recrutement national de la FFVoile.

*« Regrouper les meilleurs français sur un même lieu d'entraînement*

*autour d'une équipe d'accompagnement compétente, engagée et recrutée pour la cause. »*

### **Modification du recrutement en Pôle espoir sur Laser :**

La formation des jeunes en laser Radial ces dernières années ne produit pas ou peu de sportif de haut niveau en laser standard et n'alimente quasiment plus les autres séries olympiques. Nous pouvons donc nous interroger sur l'intérêt de disposer de 5 pôles espoir Laser en France avec les moyens qui leur sont alloués. Une des principales raisons de cette défaillance semble pouvoir être trouvée dans le recrutement effectué sur la base d'un gabarit adapté au Laser radial, de ce fait plutôt orienté par l'Optimist avec pour conséquence d'écarter les jeunes à grands gabarits, peu à l'aise pour s'exprimer sur le support radial.

La filière 470 fonctionne bien depuis des années et produit plutôt des petits gabarits, notamment de barreurs. Le 49er demande des grands gabarits et repose principalement à ce jour sur la formation du pôle espoir 29er de La Baule. Il convient donc d'interroger fortement les dispositifs d'alimentation du Laser en France et également du 49er.

Il faut en premier lieu accentuer les efforts de recrutement en pôle Espoir Laser vers des sportifs à grand gabarit possédant déjà des résultats sportifs significatifs mais également sportifs à potentiel montrant certaine aptitude. A cette fin, l'ensemble des Pôles espoir modifiera dès 2019 son recrutement sur ces axes, et effectuera la bascule de ses entraînements au 1<sup>er</sup> septembre 2019 vers le support Laser Standard.

Les sportifs actuellement inscrits dans les pôles Espoir seront évalués nationalement d'ici fin juin, sous la supervision de Xavier Leclair, coordinateur de série pour les U19, et de Loïc Billon, coordinateur Relève, afin d'envisager la poursuite de leur projet sportif sur Laser Standard.

Cette stratégie permettra de meilleurs échanges, moments de partage avec le niveau supérieur et les athlètes de haut niveau Laser. La réalisation d'actions et de stages communs seront favorisées par le simple fait de possible entraînement commun sur un support identique. Une attention particulière sera apportée à l'accompagnement et au suivi de la préparation physique, de l'hygiène de vie des jeunes qui navigueront sur un support plus exigeant.

## **Projet d'accélération d'un groupe cible en vue des JO de 2024/2028**

La fédération a élaboré un projet d'accélération de formation de jeunes sportifs sur le support Laser standard, mis en place dès septembre 2019, autour de deux axes stratégiques :

- la mise en place d'aménagement des études renforcées sur le site du Pôle France Voile de Marseille,
- la création d'un collectif basé sur le site des Jeux Olympiques de Paris 2024 (confrontation internationale régulière).

Ce collectif sera composé des meilleurs jeunes à gabarit des clubs et des pôles Espoir 2019. Le suivi des études s'appuiera sur l'offre scolaire du lycée de rattachement du Pôle France de Marseille avec la mise en place d'études à distance, à l'image de nombreux sports. De fait, les charges d'entraînements seront également renforcées en rapport aux capacités d'encadrement des pôles espoir. Le collectif s'appuiera sur des ressources humaines en préparation physique, mentale et nutrition puis d'un entraîneur dédié sur ce groupe cible du pôle France voile de Marseille.

**La mise en œuvre de ce nouveau dispositif est effective au premier septembre 2019.**

**Fait à Paris, le 29 mars 2019**

**Le DTN de la FFVoile**

**Jacques CATHELIN**



1.e.